



Contexte & méthodologie

Depuis le début de la crise sécuritaire au Mali en 2012, la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger est caractérisée par un climat d'insécurité du fait de la présence de groupes armés, la criminalité et la montée de tensions entre les communautés. L'accès aux populations affectées est limité dans certaines localités en raison de la situation sécuritaire, du mauvais état des infrastructures et des conditions géographiques difficiles. Afin de pallier le manque d'information sur ces localités, REACH, en collaboration avec les clusters et les groupes de travail humanitaires, a mis sur pied un suivi mensuel de la situation humanitaire dans les départements situés dans la zone frontalière¹. Ce suivi a pour objectif de donner un aperçu de la sévérité relative des besoins multisectoriels entre les zones géographiques et de leur évolution. Cette fiche d'information a notamment pour objectif d'évaluer les conséquences de l'insécurité liée aux activités de groupes armés dans la province du Yagha (Région du Sahel, Burkina Faso). L'ensemble des produits liés à cette évaluation sont disponibles sur le [Centre de Ressources](#) de REACH.

La méthodologie employée par REACH afin de collecter des informations dans la zone Trois Frontières est la méthodologie dite "Zone de Connaissance / Area of Knowledge". Cette méthodologie a pour objectif de collecter, d'analyser et de partager des informations actualisées concernant les besoins humanitaires dans l'ensemble de la région, y compris dans les zones difficilement accessibles. Les informations collectées concernent les besoins humanitaires multisectoriels, l'accessibilité des services de base et les dynamiques de déplacement. Les données ont été collectées au niveau des localités, à travers des entretiens avec des informateurs clés (IC), et agrégées au niveau de la localité, du cercle et de la région. Un second volet a permis, au travers de groupes de discussion ou d'entretiens semi-directifs, de collecter des informations qualitatives sur une thématique spécifique choisie selon l'évolution du contexte et des besoins en informations rapportés par la communauté humanitaire.

Cette fiche d'information présente les résultats de la collecte de données couvrant la province du Yagha (Région du Sahel, Burkina Faso) ayant eu lieu entre le 8 et le 29 septembre 2021. Au total, 41 IC ont été consultés et 33 localités ont été évaluées. Sauf indication contraire, les réponses apportées par les IC se réfèrent à la majorité de la population de la localité dans une période de trente jours précédant l'entretien avec l'IC. L'unité d'analyse est la localité, et les résultats sont à lire en « % de localités ». **La couverture actuelle de l'évaluation est limitée, et les résultats présentés ci-dessous doivent être considérés comme indicatifs.**

Résultats clés

- **Présence accrue de retournés dans la province du Yagha**: dans 18% des localités évaluées contre 8% en mai 2021. Ces mouvements de retour pourraient cependant constituer des mouvements pendulaires liés aux récoltes.
- **Des inquiétudes de protection toujours présentes**, bien que moins importantes que lors de la dernière évaluation.
- **Un accès aux moyens d'existence très affecté par la situation d'insécurité**, notamment pour les activités d'orpaillage et d'élevage, avec des conséquences en matière de sécurité alimentaire.
- **Un bon accès aux infrastructures socio-communautaires**, mais des problématiques localisées dans les communes de Solhan et Mansila en raison de l'insécurité.

Contexte de la province

Au Burkina Faso, la région du Sahel est l'une des plus touchées par l'insécurité². Rendue en grande partie inaccessible pour les organisations humanitaires en raison de la présence de groupes armés, elle accueillait 493 708 personnes déplacées en septembre 2021³. La province du Yagha, située au sud-est du Sahel, est l'une des plus touchées par l'insécurité. En juin 2021, la localité de Solhan a notamment fait l'objet d'une des attaques les plus violentes connues par le pays depuis le début de la crise, occasionnant un déplacement massif des populations⁴. La commune de Mansila fait, elle aussi, régulièrement l'objet de violences envers les civils⁵.

Selon le MSNA 2021⁶, réalisé dans les semaines suivant l'attaque, la majorité des personnes déplacées interrogées dans la province du Yagha venaient des communes de Mansila (33%), Solhan (28%) et Sebba (24%). Un peu plus d'un tiers du total des personnes déplacées interrogées dans la province disaient vouloir retourner dans leur village d'origine.

Trois mois après l'attaque du village de Solhan, quelques mouvements de retours sporadiques sont observables dans la province du Yagha⁷. Cependant, la situation sécuritaire y reste relativement instable. L'objectif de la présente fiche d'information est de fournir des données sur l'impact de la situation sécuritaire sur le quotidien des populations dans la zone, notamment en matière de craintes de protection, d'accès aux moyens d'existence et d'accès aux infrastructures.

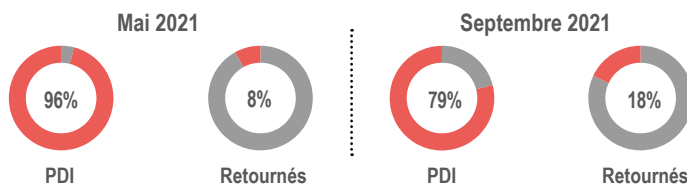
Chronologie des événements dans la province du Yagha

4-5 Juin 2021		Lors d'une attaque du village de Solhan par des groupes armés, 132 civils sont tués sans distinction d'âge ou de sexe. 39 sont blessés et des domiciles ainsi que le centre de santé sont incendiés ⁴ .
Juin 2021		Déplacement massif de 10 376 personnes (1 465 ménages) vers les communes de Sebba, Sampelga et Dori dans la région du Sahel ⁴ .
Sept. 2021		Quelques mouvements isolés de retour ont lieu, essentiellement dans la commune de Solhan.

Déplacements et retours

Une large majorité des localités évaluées (79%) dans la province du Yagha accueillait des PDI en septembre 2021. Cependant, on observait par rapport au mois de mai 2021 une légère hausse du nombre de localités accueillant des retournés. Ceux-ci étaient présents dans les communes de Mansila (dans 43% des localités évaluées), Solhan (29%) et Boundore (25%). Dans deux localités de Solhan, l'arrivée récente de retournés avait été rapportée dans les 30 derniers jours. Ce phénomène pourrait cependant constituer un mouvement pendulaire lié aux récoltes, la présence de retournés ayant également été observée l'année dernière⁸.

Proportion de localités évaluées où les IC rapportaient la présence des groupes suivants:



1. REACH, *Termes de référence. Suivi humanitaire multisectoriel (HSM) dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso*, janvier 2020.
2. REACH, *Suivi de la situation humanitaire dans la zone des trois frontières*, 2019-2021
3. Conseil National de Secours, d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR), *Situation des personnes déplacées internes dans les communes*, août 2021

4. OCHA, Update No. 2: Mouvements de population sur Sebba, juin 2021
5. ACLED, *Crisis Dashboard*, mis à jour en novembre 2021
6. REACH, *Évaluation Multisectorielle des Besoins (MSNA), Dashboard résultats préliminaires*, août 2021
7. REACH, *Suivi de la situation humanitaire, Région du Sahel, septembre 2021 (à paraître)*



Insécurité et vulnérabilités

Province du Yagha, Région du Sahel, Burkina Faso

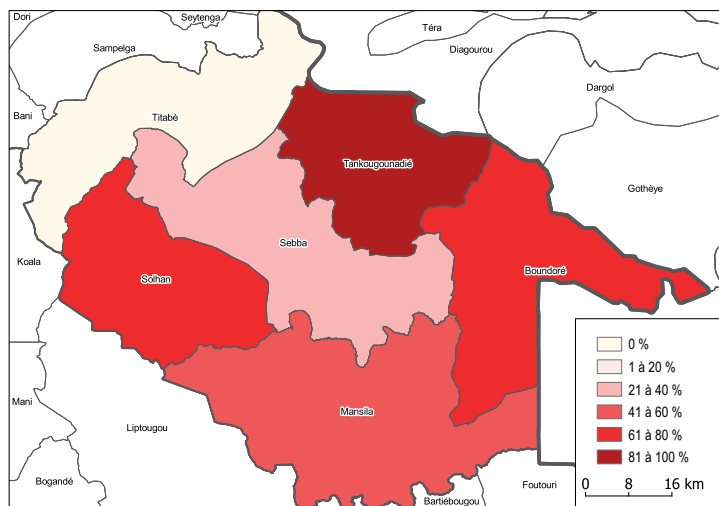
HSM | 2021

Suivi de la situation
humanitaire dans la zone
des trois frontières

Risques de protection

Malgré une légère baisse de la violence enregistrée depuis le mois de juin⁹, de nombreuses inquiétudes liées à la protection restaient présentes dans la province du Yagha. Ainsi, la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité dans la totalité des localités évaluées de la commune de Tankougounadie, ainsi qu'une majorité des localités des communes de Solhan (71%) et Mansila (57%).

Proportion de localités évaluées où les IC rapportaient que la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité:



Selon les IC interrogés, la principale inquiétude dans les localités où la population ne se sentait pas en sécurité était la violence par des groupes armés (85% des localités évaluées dans la province du Yagha), suivie par le vol de bétail (27%) et la criminalité (11%). Les populations semblaient cependant se sentir moins exposées aux risques d'enlèvement et de criminalité qu'en mai 2021.

Accès aux moyens d'existence

Malgré une relative accalmie observée depuis l'attaque de juin, l'insécurité n'était pas sans conséquence sur la capacité des populations à exercer leurs activités habituelles dans la province du Yagha. Ainsi, au mois de septembre la population n'avait pas pu avoir accès à ses moyens d'existence habituels dans 86% des localités évaluées dans la commune de Mansila, ainsi que 71% des localités de la commune de Solhan. Dans les deux cas, la première raison citée par les IC était l'insécurité.

Communes où la majorité de la population n'avait pas accès à ses moyens d'existence habituels (% de localités) et principale raison:

Mansila	86%	Insécurité
Solhan	71%	Insécurité
Titabé	40%	Insécurité/manque de capital

Selon les IC, les principales activités perturbées étaient l'orpaillage et l'élevage (75% des localités évaluées). La problématique de la perturbation de l'orpaillage était particulièrement saillante dans la commune de Solhan, où elle était signalée dans l'ensemble des localités évaluées. Suite à l'attaque de juin, dont l'une des cibles aurait été le site aurifère de la commune, le gouvernement burkinabè avait en effet pris en juin des mesures de suspension des activités d'exploitation de l'or dans les provinces de l'Oudalan et du Yagha¹⁰.

Principales activités perturbées (% de localités évaluées)¹¹:

1	Elevage	75%
2	Orpaillage	75%
3	Agriculture pour autoconsommation	50%

Au delà des activités génératrices de revenu, l'agriculture pour autoconsommation était également perturbée. Dans 90% des localités ayant signalé ce problème, la principale raison citée était l'insécurité empêchant l'accès aux terres cultivables. Privées de leurs revenus ou de leurs cultures, les populations d'environ deux localités sur trois manquaient de nourriture notamment dans les communes de Tankougounadie (100% des localités), Solhan et Mansila (86% des localités).

% de localités évaluées où la majorité de la population disposait de suffisamment de nourriture pour subvenir à ses besoins



Accès aux infrastructures sociocommunitaires

L'accès aux infrastructures sociocommunitaires semblait généralement garanti dans la province du Yagha: ainsi, des services de santé et marchés fonctionnels étaient accessibles à distance de marche dans 91% des localités évaluées. Cependant, l'accès aux infrastructures était localement dégradé dans certaines localités des communes de Solhan et Mansila, que ce soit en raison de l'absence d'agents de santé ou de l'insécurité sur le chemin des marchés. Dans deux localités des communes de Solhan et Mansila, l'insécurité empêchait également une partie de la population d'accéder à sa source d'eau de préférence.

Pourcentage de localités évaluées où l'insécurité constituait une barrière à l'accès aux services suivants pour une partie de la population¹²:

Services de santé	Marchés	Points d'eau
Solhan 43%	Solhan 29%	Solhan 14%
	Mansila 14%	Mansila 14%

Résumé des besoins prioritaires identifiés

Besoin	Localité	Raisons
Moyens d'existence	Mansila Solhan	Fermeture des sites aurifères Insécurité dans l'accès aux terres
Sécurité alimentaire	Tankougounadie Solhan Mansila	Pertes de revenus Obstacles à l'agriculture Inaccessibilité des marchés
Accès aux soins	Solhan	Absence d'agents de santé

Conclusion

Malgré un semblant d'accalmie au cours de la saison pluvieuse, et quelques retours sporadiques de personnes précédemment déplacées, l'insécurité reste une source importante d'inquiétudes pour les populations du Yagha. Elle constitue également un véritable obstacle à l'accès aux moyens d'existence et aux infrastructures sociocommunitaires dans certaines communes, notamment celles de Solhan et de Mansila, affectant également l'accès à la nourriture.

8. REACH, Suivi de la situation humanitaire, Région du Sahel, septembre 2020

9. ACLED, Crisis Dashboard, mis à jour en novembre 2021

10. RFI, Après l'attaque de Solhan, le gouvernement burkinabè ferme des sites d'orpaillage, juin 2021

11. Les IC étaient libres de choisir plusieurs options pour répondre à cette question.

12. Indicateurs utilisés: pourcentage de localités où la majorité de la population n'avait pas accès à des services de santé fonctionnels à distance de marche; pourcentage de localités où la majorité de la population n'avait pas accès à un marché fonctionnel à distance de marche; pourcentage de localités où une partie de la population n'a pas pu atteindre son point d'eau de préférence en raison de craintes pour leur sécurité.